

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30.

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.
2018-12-293 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019 ;
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2019 – 2020 – 2021 ;
4. Adoption du règlement numéro 652 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2019 ;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.
2018-12-294 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019 :

ATTENDU QU' en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2019 avec des revenus au montant de 5 022 005 \$ et des dépenses de 5 022 005 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
2018-12-295 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019 – 2020 – 2021 :

ATTENDU QUE les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2019-2020-2021 avec des prévisions de dépenses de 798 652 \$ pour l'année 2019; 1 089 350 \$ pour l'année 2020 et 1 836 420 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.
2018-12-296 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 652 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2019 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le règlement numéro 652 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2019.

Le présent règlement a pour objet de décréter les différents taux de taxation qui seront en vigueur pour l'année 2019.

Le secrétaire-trésorier mentionne que des copies du règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.
PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 48

Monsieur Roger Goddard à savoir s'il y a des augmentations par rapport à l'an passé.

Monsieur Jacques Gourde concernant le budget, le plan triennal et le règlement de la taxation.

7.
2018-12-297 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.